

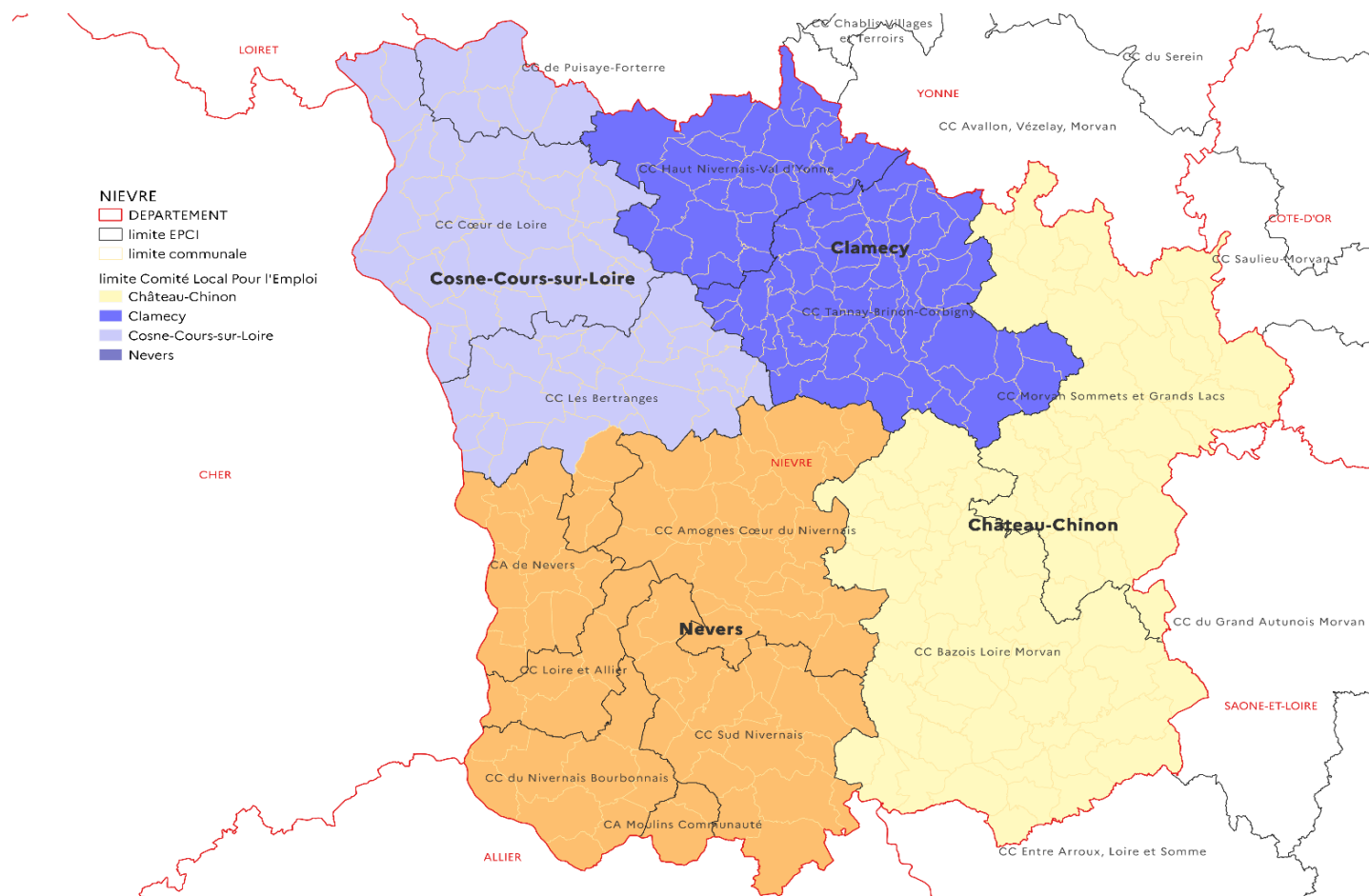
Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de la Nièvre

2ème trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré **une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi**, aux niveaux **national, régional, départemental** et **local**. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

Dans la Nièvre, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury

Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex

www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr

Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Château-Chinon

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Château-Chinon			
données brutes	T2 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	640	100 %	-9,9
<25 ans	70	11 %	-30,0
25-49 ans	340	53 %	+0,0
50 ans et +	230	36 %	-14,8
Hommes	340	53 %	-10,5
Femmes	290	45 %	-12,1
Catégories ABC	1 370	100 %	-4,9
<25 ans	130	9 %	-18,8
25-49 ans	740	54 %	-2,6
50 ans et +	500	36 %	-3,8
Hommes	670	49 %	-4,3
Femmes	700	51 %	-5,4
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	720	53 %	-4,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	90		+0,0
Catégorie E	80		-27,3
Catégorie F	90		/
Catégorie G	340		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 2e trimestre 2026

640 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 9,9 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 4,9 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 9 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 18,8 % par rapport à l'année dernière.

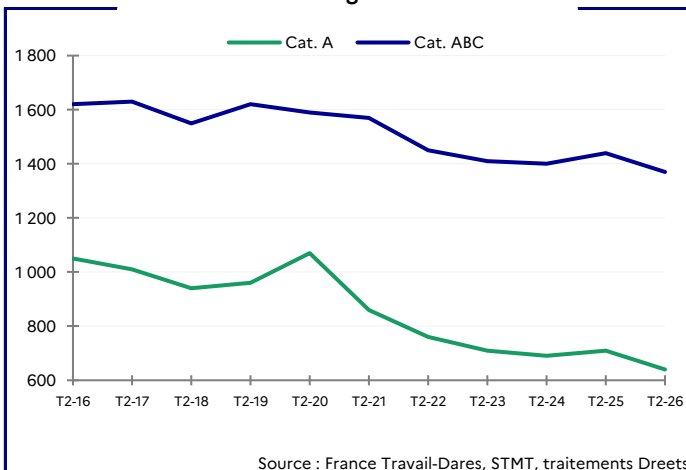
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 54 % du total. Leur nombre baisse de 2,6 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 36 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 3,8 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

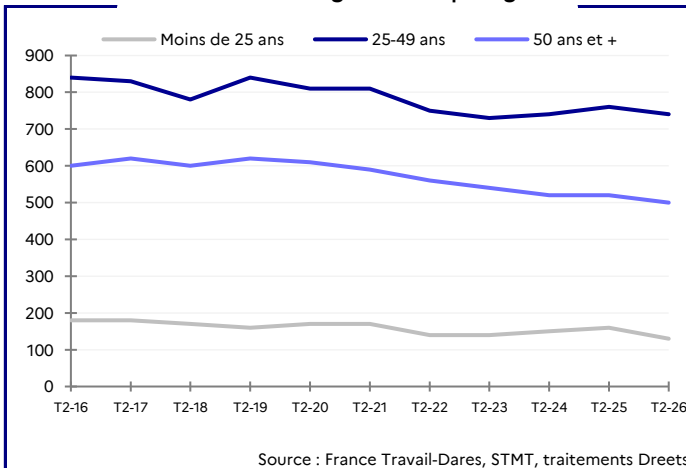
Les DELD forment 53 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre baisse de 4,0 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 90 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 340 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Château-Chinon

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	T2	Château-Chinon	
	2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-87,5
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	9	17	-46,9
CEJ*	11	32	+3,2
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	s	s	-49,6

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1 2026	T1 2025	T1 2024
Château-Chinon			
Equivalent emplois à temps plein	50	70	80
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	20	20	30
Construction	0	0	0
Commerce	0	0	0
Services	30	50	50

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Act. de serv. adm. et de soutien	20
Ind. agro-alimentaires	10
Fab. de matériels de transport	10
Activités pour la santé humaine	10

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 50 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur des services avec 30 emplois (ETP), représentant environ 60 % du total. Ce nombre diminue de 40 % en un an. Le secteur de l'industrie suit avec 20 emplois (ETP), soit environ 40 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur est stable sur un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : activités de services administratifs et de soutien (environ 20 ETP), fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 10 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

	T1 2026	T1 2025
Château-Chinon		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	s	9
Heures indemnisées	s	2 827
Taux de consommation	s	46,8

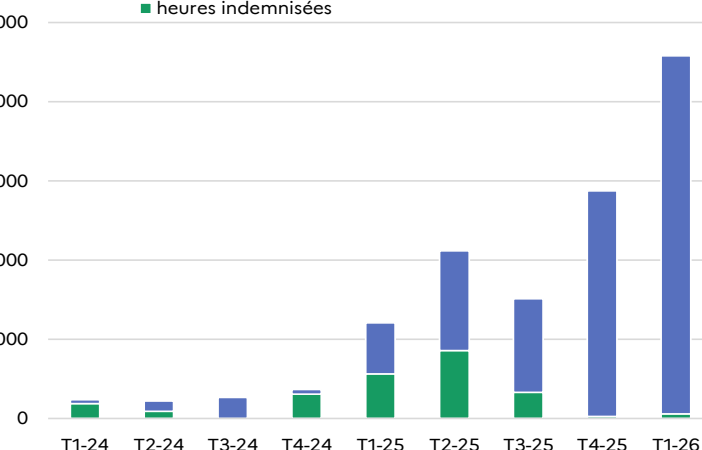
s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

sans objet

■ heures demandées et autorisées par l'administration
■ heures indemnisées



Château-Chinon

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T1 2026	T1 2025	
Château-Chinon			Guide de lecture :
Embauches	856	778	Au 1er trimestre 2026
Contrats signés			• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
dont			856 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 78 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
CDD	741	632	• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
CDI	115	146	Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 13 % des recrutements contre 19 % à la même période en 2025.
Evol. CDD	+17,2 %	-0,6 %	
Evol. CDI	-21,2 %	+2,8 %	
Départs	825	693	• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
Fins de CDD	641	521	641 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 89 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période).
dont CDD <1 mois	89 %	88 %	• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
Ruptures de contrat	184	172	184 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 12 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
démissions	70	65	• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
lic. économiques	7	0	Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 38 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 13 % des ruptures, les licenciements économiques 11 %.
fins période d'essai	27	31	
retraite	23	18	
rupture conventionnelle	21	18	
lic. non économiques	31	33	
autres	5	7	
			• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
			Ils représentent 17 % des embauches et 17 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 13 % ont signé un CDI.
			• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
			Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 83 % occupaient un CDD inférieur à un mois.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
148	144
Part des jeunes dans les embauches : 17 %	Part des jeunes dans les départs : 17 %
Part CDI : 13 %	Part CDD <1 mois : 83 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
276	269
Part des seniors dans les embauches : 32 %	Part des seniors dans les départs : 33 %
Part CDI : 3 %	Part CDD <1 mois : 91 %

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

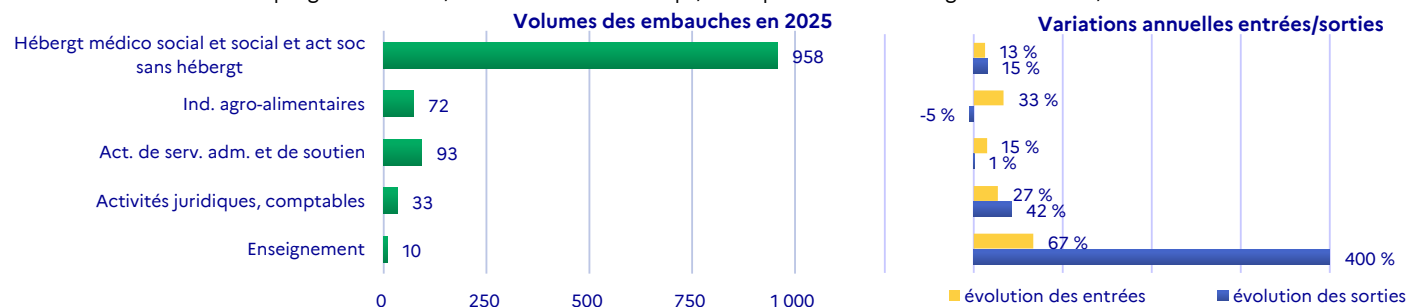
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 12,6 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 15,4 %.

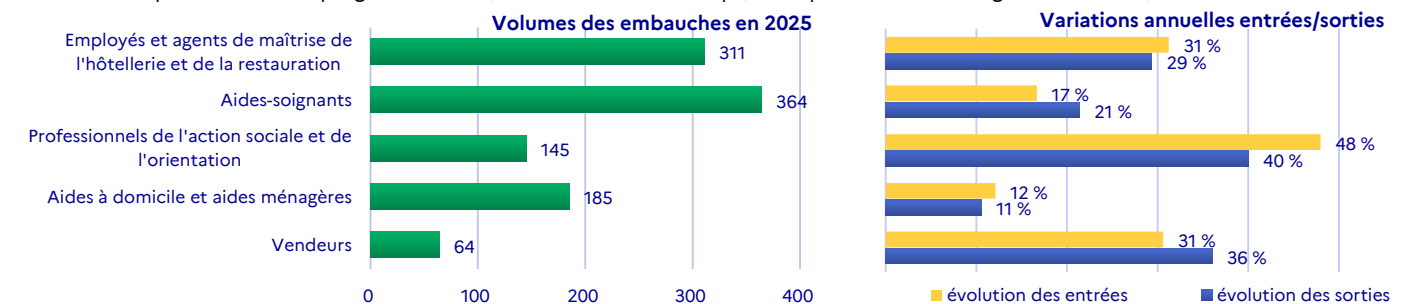


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 31,2 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 29,4 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Château-Chinon

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017	
			En valeur	En %
Château-Chinon	28 008	26 846	-1 162	-4,1
Nièvre	207 182	201 417	-5 765	-2,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

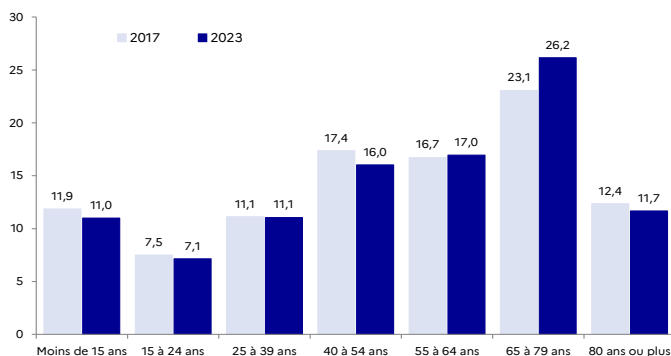
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

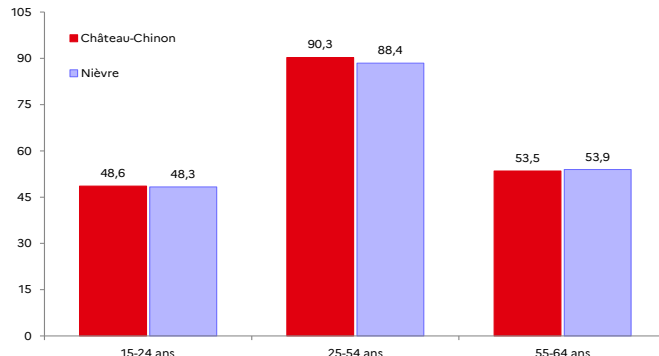
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017
Château-Chinon	10 318	9 927	-3,8	4 885	4 714	-3,5	9 043	8 895	-1,6
Nièvre	83 441	80 757	-3,2	40 315	38 944	-3,4	72 021	71 626	-0,5
Région BFC	1 262 416	1 267 559	+0,4	609 233	610 960	+0,3	1 104 152	1 137 841	+3,1

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Château-Chinon	469	1 144	68	1 452	7	514	0	0	544	3 111
Nièvre	3 649	10 539	736	14 355	134	12 149	9	4 099	4 528	41 142
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2025	2024	Evol. (en %)	2025 (en %)	2024 (en %)
Château-Chinon					
Héberge médico social et social et act soc sans héberge	682	669	+1,9	21,9	21,6
Commerce, réparation automobile	623	609	+2,3	20,0	19,7
Transports et entreposage	317	321	-1,2	10,2	10,4
Construction	287	290	-1,0	9,2	9,4
Activités pour la santé humaine	203	186	+9,1	6,5	6,0
Autres activités de services	161	173	-6,9	5,2	5,6
Hébergement et restauration	148	144	+2,8	4,8	4,7
Ind. agro-alimentaires	117	100	+17,0	3,8	3,2
Fab. de matériels de transport	111	117	-5,1	3,6	3,8
Activités juridiques, comptables	84	91	-7,7	2,7	2,9
Arts, spectacles et activités récréatives	81	95	-14,7	2,6	3,1
Act. de serv. adm. et de soutien	74	65	+13,8	2,4	2,1
Toutes activités	3 111	3 096	+0,5	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Clamecy

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T2 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	610	100 %	-1,6
<25 ans	100	16 %	+11,1
25-49 ans	320	52 %	-3,0
50 ans et +	200	33 %	+0,0
Hommes	350	57 %	+2,9
Femmes	270	44 %	-3,6
Catégories ABC	1 190	100 %	+0,8
<25 ans	160	13 %	+0,0
25-49 ans	650	55 %	+1,6
50 ans et +	380	32 %	+2,7
Hommes	620	52 %	+3,3
Femmes	560	47 %	-3,4
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	640	54 %	+8,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	60		+20,0
Catégorie E	50		-16,7
Catégorie F	80		/
Catégorie G	400		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 2e trimestre 2026

610 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 1,6 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 0,8 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 13 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre est stable par rapport à l'année dernière.

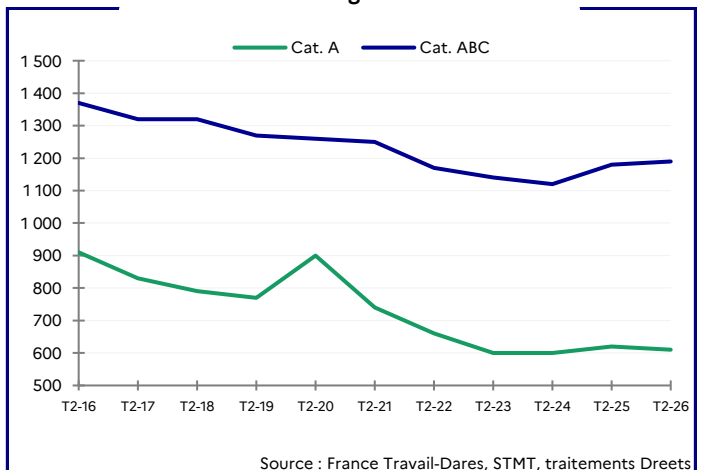
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 55 % du total. Leur nombre croît de 1,6 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 32 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 2,7 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

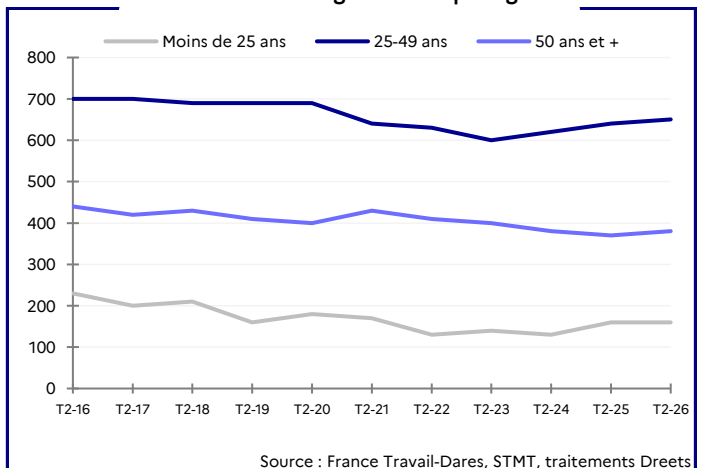
Les DELD forment 54 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 8,5 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 80 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 400 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Clamecy

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-62,5
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	14	36	-7,7
CEJ*	89	187	+163,4
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	s	s	-50,9

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptées : secret statistique

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1 2026	T1 2025	T1 2024
Clamecy			
Equivalent emplois à temps plein	130	120	130
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	100	90	90
Construction	0	0	0
Commerce	10	10	10
Services	20	20	30

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Ind. agro-alimentaires	70
Fab. de matériels de transport	20
Commerce, réparation automobile	10
Act. de serv. adm. et de soutien	10
Activités pour la santé humaine	10

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 130 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 100 emplois (ETP), représentant environ 77 % du total. Ce nombre augmente de 11 % en un an. Le secteur des services suit avec 20 emplois (ETP), soit environ 15 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur est stable sur un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 70 ETP), fabrication de matériels de transport (environ 20 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

	T1 2026	T1 2025
Clamecy		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Heures indemnisées	s	s
Taux de consommation	s	s

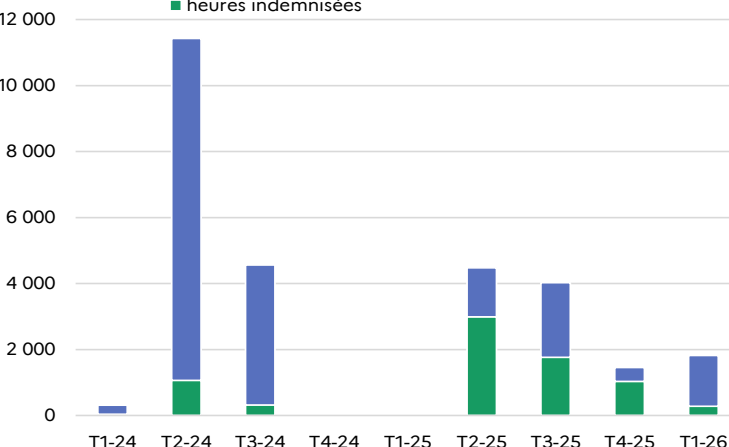
s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

Sans objet.

■ heures demandées et autorisées par l'administration
■ heures indemnisées



Clamecy

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T1 2026	T1 2025
Embauches	643	717
Contrats signés		
dont CDD	544	589
CDI	99	128
Evol. CDD	-7,6 %	+12,4 %
Evol. CDI	-22,7 %	-24,3 %
Départs	651	669
Fins de CDD	485	520
dont CDD <1 mois	90 %	91 %
Ruptures de contrat	166	149
démissions	62	66
lic. économiques	2	4
fins période d'essai	18	11
retraite	23	14
rupture conventionnelle	16	12
lic. non économiques	36	36
autres	9	6

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

643 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 74 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 15 % des recrutements contre 18 % à la même période en 2025.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

485 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 90 % duraient moins d'un mois (91 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

166 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 17 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 14 % des ruptures, les licenciements économiques 10 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
169	157
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
26 %	24 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
15 %	87 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
159	196
Part des seniors dans les embauches :	Part des seniors dans les départs :
25 %	30 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	92 %

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 26 % des embauches et 24 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 15 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 87 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

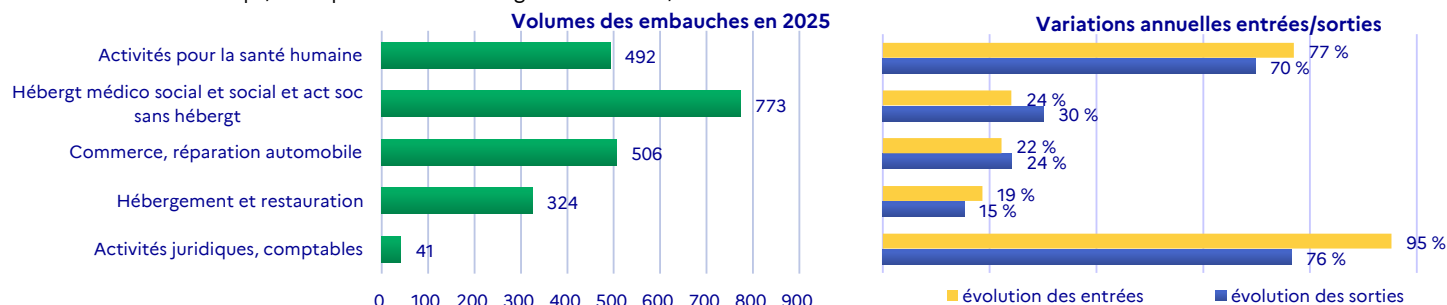
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "activités pour la santé humaine" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 77 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 69,7 %.

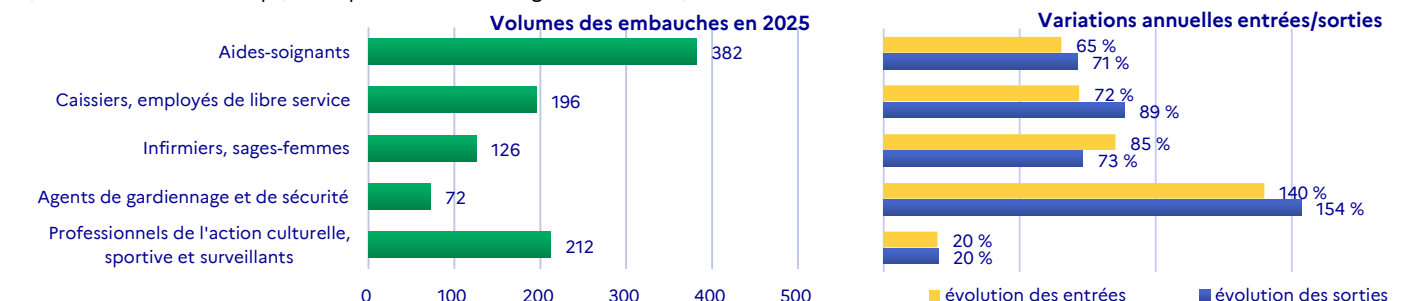


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 65,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 71,1 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Clamecy

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017	
			En valeur	En %
Clamecy	21 075	20 036	-1 039	-4,9
Nièvre	207 182	201 417	-5 765	-2,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

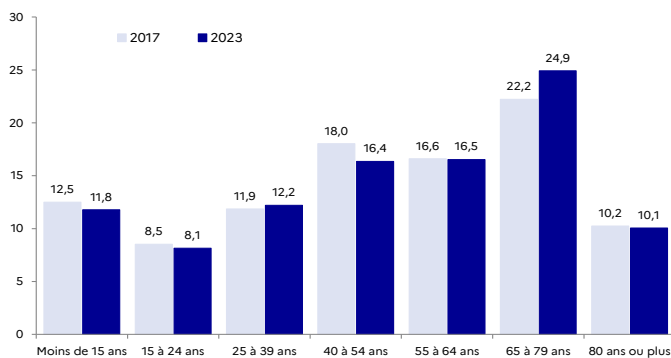
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

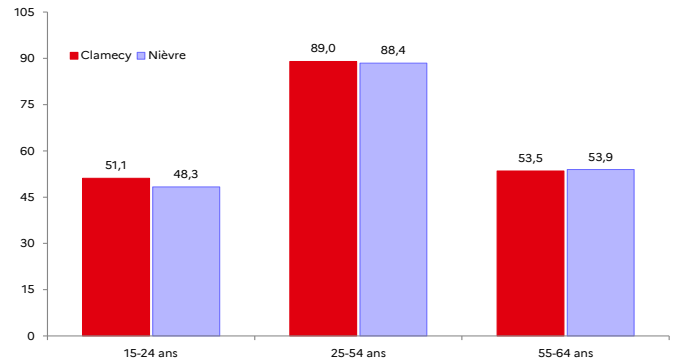
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017
Clamecy	8 058	7 697	-4,5	3 801	3 634	-4,4	6 914	6 764	-2,2
Nièvre	83 441	80 757	-3,2	40 315	38 944	-3,4	72 021	71 626	-0,5
Région BFC	1 262 416	1 267 559	+0,4	609 233	610 960	+0,3	1 104 152	1 137 841	+3,1

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Clamecy	364	1 019	58	1 099	15	1 082	1	279	438	3 479
Nièvre	3 649	10 539	736	14 355	134	12 149	9	4 099	4 528	41 142
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2025	2024	Evol. (en %)	2025 (en %)	2024 (en %)
Clamecy					
Commerce, réparation automobile	697	676	+3,1	20,0	19,5
Hébergement médico social et social et act soc sans hébergement	574	577	-0,5	16,5	16,6
Transports et entreposage	445	461	-3,5	12,8	13,3
Construction	288	285	+1,1	8,3	8,2
Activités pour la santé humaine	192	177	+8,5	5,5	5,1
Hébergement et restauration	134	138	-2,9	3,9	4,0
Ind. agro-alimentaires	97	95	+2,1	2,8	2,7
Industrie chimique	91	90	+1,1	2,6	2,6
Act. de serv. adm. et de soutien	90	61	+47,5	2,6	1,8
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	88	89	-1,1	2,5	2,6
Intérim	81	106	-23,3	2,3	3,1
Activ. financières et d'assurance	78	72	+8,3	2,2	2,1
Toutes activités	3 479	3 473	+0,2	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Cosne-Cours-sur-Loire

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Cosne-Cours-sur-Loire			
données brutes	T2 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	1 330	100 %	+4,7
<25 ans	200	15 %	+17,6
25-49 ans	700	53 %	+6,1
50 ans et +	430	32 %	-2,3
Hommes	680	51 %	+3,0
Femmes	650	49 %	+6,6
Catégories ABC	2 710	100 %	+4,2
<25 ans	380	14 %	+15,2
25-49 ans	1 480	55 %	+5,0
50 ans et +	850	31 %	-1,2
Hommes	1 280	47 %	+2,4
Femmes	1 430	53 %	+5,9
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	1 360	50 %	+8,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	180		+5,9
Catégorie E	130		+0,0
Catégorie F	140		/
Catégorie G	660		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 2e trimestre 2026

1 330 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 4,7 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 4,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 15,2 % par rapport à l'année dernière.

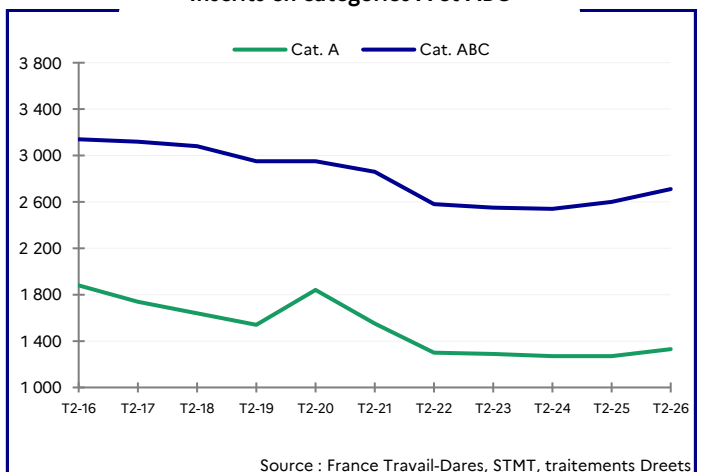
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 55 % du total. Leur nombre croît de 5,0 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 31 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 1,2 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

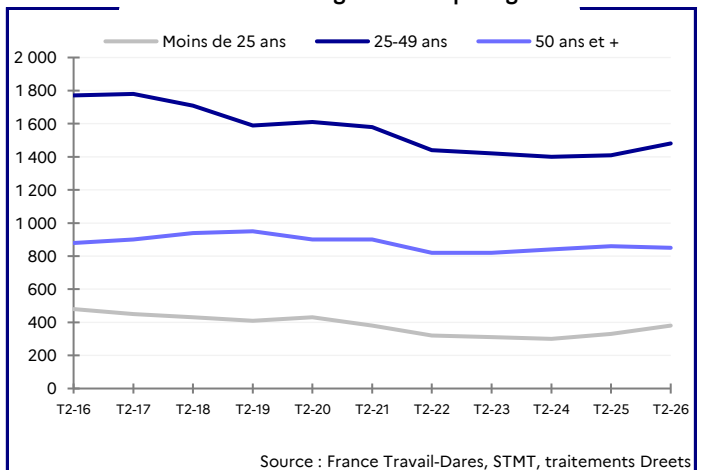
Les DELD forment 50 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 8,8 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 140 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 660 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Cosne-Cours-sur-Loire

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	Cosne-Cours-sur-Loire		
	T2	Cumul	Evol. (en %)
	2026	2026	cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-71,4
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	54	125	+115,5
CEJ*	18	37	-17,8
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	11	11	-45,8

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptées : secret statistique

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreetts - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1	T1	T1
	2026	2025	2024
Cosne-Cours-sur-Loire			
Equivalent emplois à temps plein	140	150	140
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	50	50	50
Construction	10	20	20
Commerce	20	30	20
Services	60	50	50

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 140 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur des services avec 60 emplois (ETP), représentant environ 43 % du total. Ce nombre augmente de 20 % en un an. Le secteur de l'industrie suit avec 50 emplois (ETP), soit environ 36 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur est stable sur un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : travail du bois, industrie du papier et imprimerie (environ 40 ETP), commerce, réparation d'automobile et motocycles (environ 20 ETP).

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	40
Commerce, réparation automobile	20
Activités pour la santé humaine	20
Hébergement médico social et social et action	20
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	10

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source : DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

	T1	T1	
	2026	2025	
Cosne-Cours-sur-Loire			
Demandes indemnisées			
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s	40 000
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	50	68	35 000
Heures indemnisées	8 764	8 557	30 000
Taux de consommation	25,6	39,2	25 000

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de 20 000 consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

Guide de lecture :

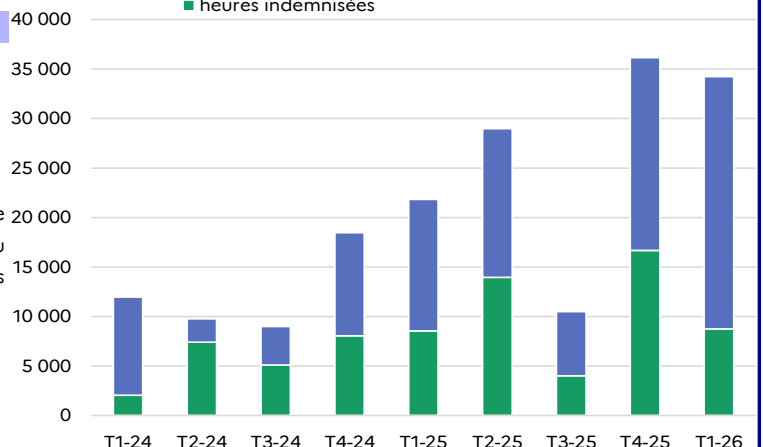
Au 1er trimestre 2026, en moyenne :

50 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 8 764 heures. Les établissements ont consommé 25,6 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

■ heures demandées et autorisées par l'administration
■ heures indemnisées



Cosne-Cours-sur-Loire

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T1 2026	T1 2025	Guide de lecture :
Cosne-Cours-sur-Loire				
Embauches		2 285	1 705	Au 1er trimestre 2026 - Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ? 2 285 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 580 en plus par rapport à l'an dernier à la même période. - Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ? Les embauches en CDI augmentent. La part des CDI s'élève à 15 % des recrutements contre 20 % à la même période en 2025.
Contrats signés				
dont	CDD	1 931	1 357	
	CDI	354	348	
	Evol. CDD	+42,3 %	-0,4 %	
	Evol. CDI	+1,7 %	-1,1 %	- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ? 1 841 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 91 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période). - Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ? 350 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 23 en moins par rapport à l'an dernier à la même période. - Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Départs		2 191	1 684	
Fins de CDD		1 841	1 311	
dont CDD <1 mois		91 %	88 %	
Ruptures de contrat		350	373	
démissions		127	135	Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 36 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 9 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.
lic. économiques		7	13	
fins période d'essai		70	84	
retraite		31	25	
rupture conventionnelle		29	46	
lic. non économiques		68	63	
autres		18	7	



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
594	567
Part des jeunes dans les embauches : 26 %	Part des jeunes dans les départs : 26 %
Part CDI : 16 %	Part CDD <1 mois : 91 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
517	529
Part des seniors dans les embauches : 23 %	Part des seniors dans les départs : 24 %
Part CDI : 5 %	Part CDD <1 mois : 91 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 26 % des embauches et 26 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 16 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 91 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

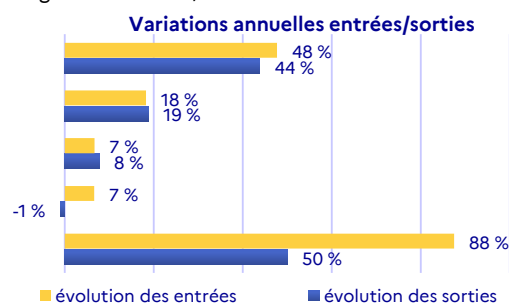
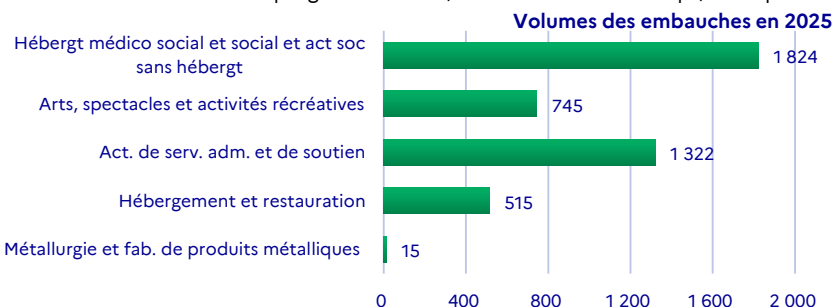
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 47,7 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 43,8 %.

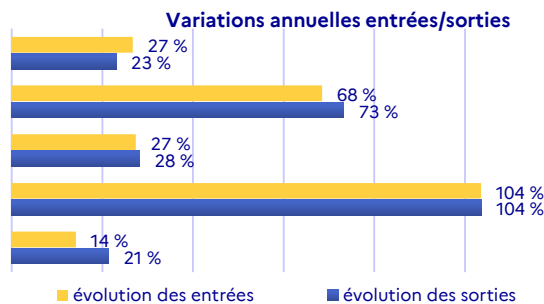
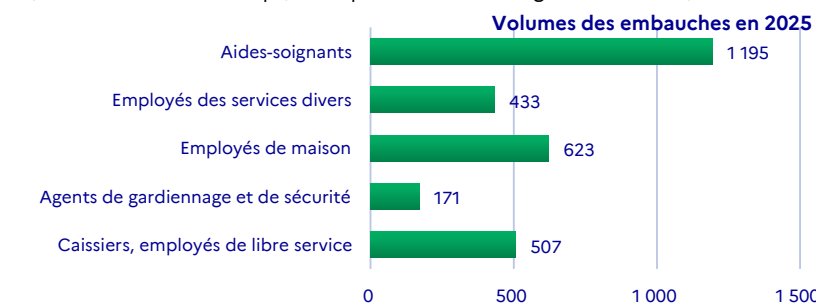


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 26,7 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 23,1 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Cosne-Cours-sur-Loire

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017	
			En valeur	En %
Cosne-Cours-sur-Loire	43 361	42 333	-1 028	-2,4
Nièvre	207 182	201 417	-5 765	-2,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

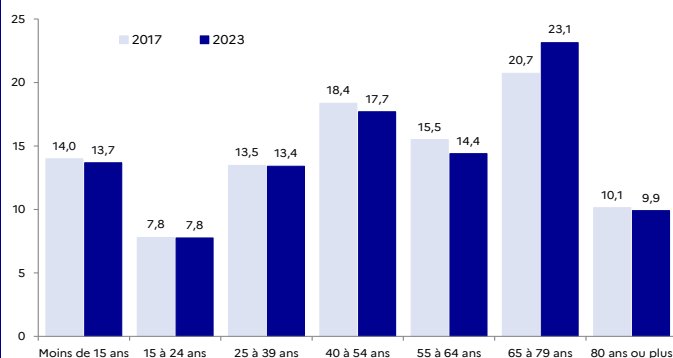
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

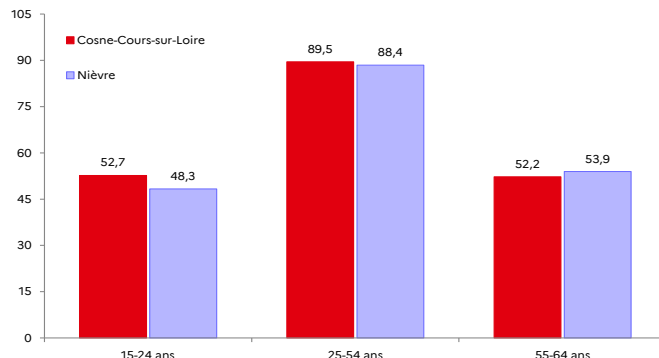
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017
Cosne-Cours-sur-Loire	17 193	16 704	-2,8	8 311	8 069	-2,9	14 847	14 780	-0,5
Nièvre	83 441	80 757	-3,2	40 315	38 944	-3,4	72 021	71 626	-0,5
Région BFC	1 262 416	1 267 559	+0,4	609 233	610 960	+0,3	1 104 152	1 137 841	+3,1

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Cosne-Cours-sur-Loire	772	2 336	131	2 653	19	1 683	0	0	922	6 672
Nièvre	3 649	10 539	736	14 355	134	12 149	9	4 099	4 528	41 142
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2025	2024	Evol. (en %)	2025 (en %)	2024 (en %)
Cosne-Cours-sur-Loire					
Commerce, réparation automobile	1 747	1 758	-0,6	26,2	25,6
Hébergement médico social et social et act soc sans hébergement	882	872	+1,1	13,2	12,7
Construction	605	590	+2,5	9,1	8,6
Activités pour la santé humaine	491	480	+2,3	7,4	7,0
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	462	512	-9,8	6,9	7,4
Hébergement et restauration	414	358	+15,6	6,2	5,2
Activités juridiques, comptables	309	303	+2,0	4,6	4,4
Transports et entreposage	286	299	-4,3	4,3	4,3
Act. de serv. adm. et de soutien	220	176	+25,1	3,3	2,6
Autres activités de services	206	218	-5,5	3,1	3,2
Activ. financières et d'assurance	194	188	+3,2	2,9	2,7
Ind. agro-alimentaires	132	144	-8,3	2,0	2,1
Toutes activités	6 672	6 878	-3,0	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Nevers

Inscrits à France Travail			
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets			
Nevers			
données brutes	T2 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	3 970	100 %	-3,4
<25 ans	720	18 %	-5,3
25-49 ans	2 270	57 %	-0,9
50 ans et +	970	24 %	-9,3
Hommes	2 160	54 %	-4,8
Femmes	1 810	46 %	-1,6
Catégories ABC	6 900	100 %	-1,4
<25 ans	1 170	17 %	+0,9
25-49 ans	3 970	58 %	-0,7
50 ans et +	1 760	26 %	-4,3
Hommes	3 500	51 %	-2,0
Femmes	3 400	49 %	-0,9
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	3 120	45 %	+4,7
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	520		-8,8
Catégorie E	520		-5,5
Catégorie F	730		/
Catégorie G	1 790		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 2e trimestre 2026

3 970 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 3,4 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 1,4 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 17 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 0,9 % par rapport à l'année dernière.

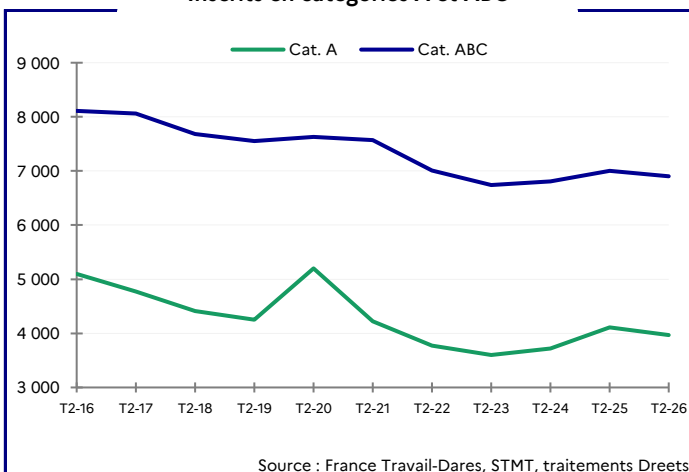
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 58 % du total. Leur nombre baisse de 0,7 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 26 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 4,3 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

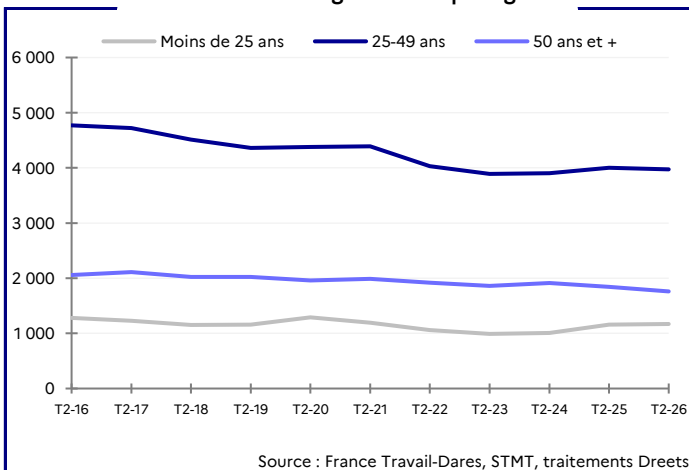
Les DELD forment 45 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 4,7 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 730 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 1 790 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Nevers

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	Nevers		
	T2	Cumul	Evol. (en %)
	2026	2026	cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-89,3
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	116	241	+8,6
CEJ*	97	196	+172,2
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	72	72	+9,4

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1	T1	T1
	2026	2025	2024
Nevers			
Equivalent emplois à temps plein	1 110	1 100	1 150
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	550	540	610
Construction	70	60	60
Commerce	80	70	80
Services	410	430	400

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 110 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 550 emplois (ETP), représentant environ 50 % du total. Ce nombre augmente de 2 % en un an. Le secteur des services suit avec 410 emplois (ETP), soit environ 37 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 5 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : transports et entreposage (environ 190 ETP), métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (environ 170 ETP).

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Transports et entreposage	190
Métallurgie et fab. de produits métalliques	170
Act. de serv. adm. et de soutien	160
Fab. de matériels de transport	120
Commerce, réparation automobile	80

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source : DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

	T1	T1
	2026	2025
Nevers		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	61	16
Heures indemnisées	6 708	1 522
Taux de consommation	6,0	15,3

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

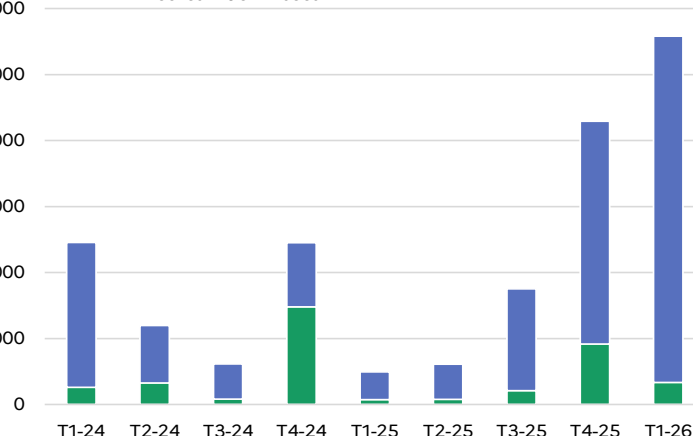
Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026, en moyenne :

61 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 6 708 heures. Les établissements ont consommé 6 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

■ heures demandées et autorisées par l'administration
■ heures indemnisées



Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T1 2026	T1 2025
Nevers		6 245	6 024
Embauches			
Contrats signés			
dont	CDD	5 278	4 925
	CDI	967	1 099
	Evol. CDD	+7,2 %	-3,5 %
	Evol. CDI	-12,0 %	-1,3 %
Départs		6 208	5 907
Fins de CDD		4 908	4 580
dont CDD <1 mois		89 %	88 %
Ruptures de contrat		1 300	1 327
démissions		480	534
lic. économiques		24	16
fins période d'essai		252	264
retraite		116	101
rupture conventionnelle		88	120
lic. non économiques		281	245
autres		59	47

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
6 245 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 221 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 15 % des recrutements contre 18 % à la même période en 2025.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
4 908 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 89 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
1 300 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 27 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 9 % des ruptures, les licenciements économiques 7 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 707	1 617
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
27 %	26 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
13 %	87 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 491	1 649
Part des seniors dans les embauches :	Part des seniors dans les départs :
24 %	27 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
5 %	91 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 27 % des embauches et 26 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 13 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 87 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

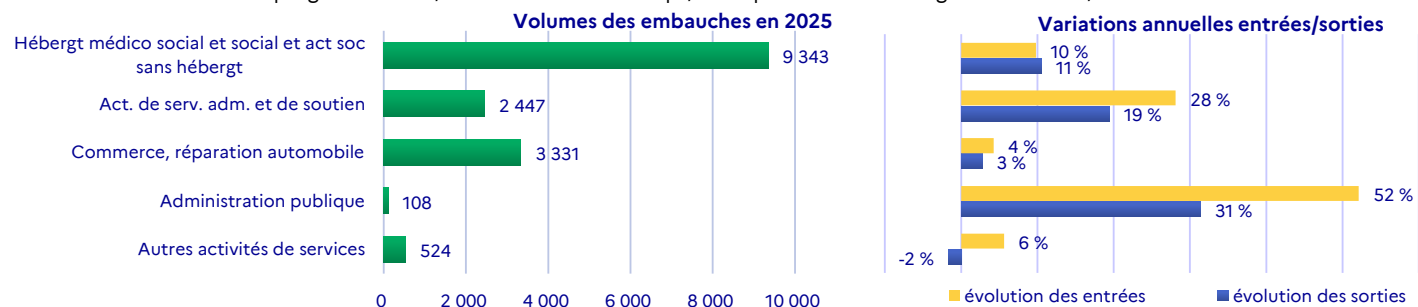
Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

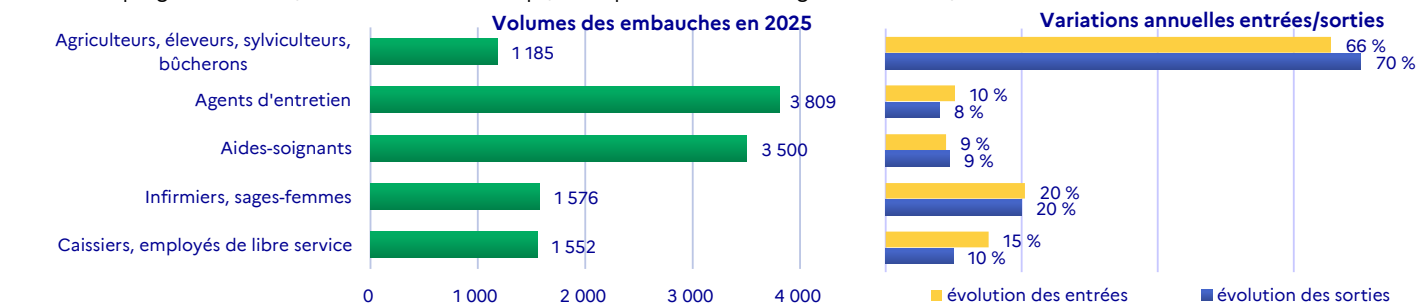
- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 9,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 10,5 %.



Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 65,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 69,9 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Nevers

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017	
			En valeur	En %
Nevers	114 738	112 202	-2 536	-2,2
Nièvre	207 182	201 417	-5 765	-2,8
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

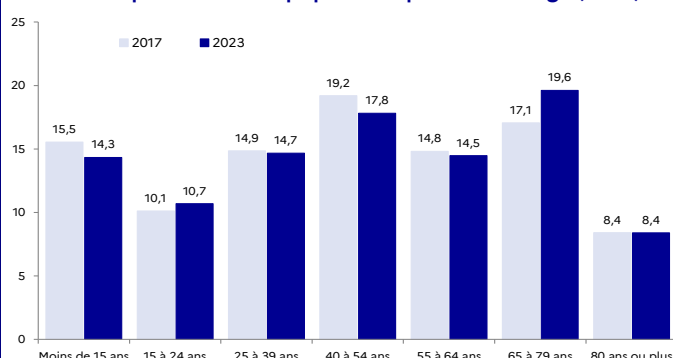
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

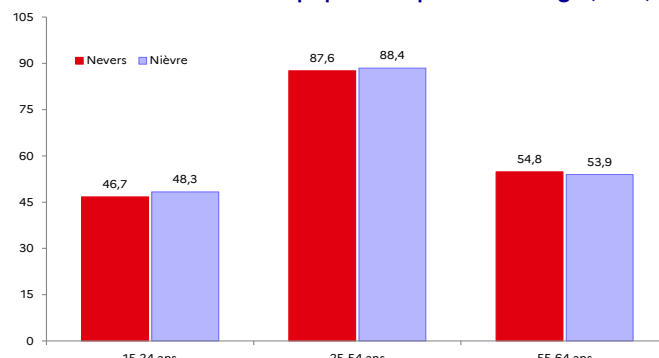
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017
Nevers	47 871	46 429	-3,0	23 319	22 526	-3,4	41 217	41 187	-0,1
Nièvre	83 441	80 757	-3,2	40 315	38 944	-3,4	72 021	71 626	-0,5
Région BFC	1 262 416	1 267 559	+0,4	609 233	610 960	+0,3	1 104 152	1 137 841	+3,1

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Nevers	2 044	6 039	479	9 150	93	8 870	8	3 820	2 624	27 879
Nièvre	3 649	10 539	736	14 355	134	12 149	9	4 099	4 528	41 142
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2025	2024	Evol. (en %)	2025 (en %)	2024 (en %)
Nevers					
Commerce, réparation automobile	5 261	5 315	-1,0	18,9	19,0
Hébergement médico social et social et act soc sans hébergement	3 202	3 263	-1,9	11,5	11,6
Transports et entreposage	2 964	2 940	+0,8	10,6	10,5
Construction	2 008	2 062	-2,6	7,2	7,4
Act. de serv. adm. et de soutien	1 731	1 615	+7,2	6,2	5,8
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 616	1 621	-0,3	5,8	5,8
Hébergement et restauration	1 303	1 324	-1,6	4,7	4,7
Activités pour la santé humaine	869	871	-0,2	3,1	3,1
Intérim	793	734	+8,1	2,8	2,6
Activités juridiques, comptables	792	800	-1,0	2,8	2,9
Autres activités de services	763	730	+4,5	2,7	2,6
Fab. de matériels de transport	675	695	-2,9	2,4	2,5
Toutes activités	27 879	28 024	-0,5	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Principaux indicateurs

CLPE de la Nièvre

	Château-Chinon	Clamecy	Cosne-Cours-sur-Loire	Nevers	Nièvre	BFC
Inscrits à France Travail au 2ème Trim. 2026 (en données brutes)						
Catégorie A	640	610	1 330	3 970	6 540	106 039
Evol. annuelle (en %)	-9,9	-1,6	+4,7	-3,4	-2,5	+2,1
Catégories ABC	1 370	1 190	2 710	6 900	12 160	202 713
Evol. annuelle (en %)	-4,9	+0,8	+4,2	-1,4	-0,4	+1,5
Inscrits depuis 1 an ou plus	720	640	1 360	3 120	5 840	96 040
Catégorie D	90	60	180	520	860	13 607
Catégorie E	80	50	130	520	780	13 492
Catégorie F	90	80	140	730	1 040	23 410
Catégorie G	340	400	660	1 790	3 180	12 047
Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2026						
PEC	s	s	s	s	0	12
Cumul 2026	s	s	s	s	9	95
PACEA	9	14	54	116	193	2 506
Cumul 2026	17	36	125	241	419	5 948
CEJ*	11	89	18	97	215	1 627
Cumul 2026	32	187	37	196	452	3 683
Apprentissage (secteur privé) au 1T2026	s	s	11	72	90	1 386
Cumul 2026	s	s	11	72	90	1 386
Recours à l'intérim au 1er Trim. 2026						
Equivalent emplois à temps plein	50	130	140	1 110	1 430	28 870
Evol. (en %) sur 1 an	-28,6	+8,3	-6,7	+0,9	-0,7	-2,5
Recours à l'activité partielle au 1er Trim. 2026						
Heures indemnisées	s	s	8 764	6 708	16 049	234 987
Evol. (en nbre) sur 1 an	s	s	+207	+5 186	+3 143	-167 456
Embauches et départs au 1er Trim. 2026						
Embauches	856	643	2 285	6 245	10 029	175 080
Evol. (en %) sur 1 an	+10,0	-10,3	+34,0	+3,7	+8,7	+5,5
Départs	825	651	2 191	6 208	9 875	174 045
Evol. (en %) sur 1 an	+19,0	-2,7	+30,1	+5,1	+10,3	+7,2
Démographie - Population active (RP 2023)						
Population totale	26 846	20 036	42 333	112 202	201 417	2 802 670
Evol. 2023/2017	-4,1	-4,9	-2,4	-2,2	-2,8	-0,3
Actifs de 15 à 64 ans	9 927	7 697	16 704	46 429	80 757	1 267 559
Evol. 2023/2017	-3,8	-4,5	-2,8	-3,0	-3,2	+0,4
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	8 895	6 764	14 780	41 187	71 626	1 137 841
Evol. 2023/2017	-1,6	-2,2	-0,5	-0,1	-0,5	+3,1
Structure de l'emploi salarié total fin 2024						
Source : Insee-Flores						
Nombre de salariés	5 465	5 495	10 435	40 571	61 966	968 122
Part (en %) dans :						
Agriculture	4,6	2,5	6,1	1,0	2,3	2,0
Secteur public	31,4	24,8	26,5	29,7	28,9	25,6
Secteur privé (hors agriculture) :	64,0	72,7	67,4	69,2	68,8	72,4
Industrie	6,9	19,2	11,1	14,0	5,6	17,4
Construction	5,3	5,0	5,5	5,0	5,1	5,5
Commerce	11,7	12,8	17,2	13,0	13,6	13,3
Services marchands	23,2	19,8	19,3	23,7	30,3	24,8
Services non marchands	17,0	15,9	14,4	13,5	14,1	11,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.